



Rendez-vous medecin du travail

Par **Cat people**, le **02/07/2019** à **15:07**

Bonjour, je suis aide à domicile depuis plusieurs années. ça plusieurs mois je suis en arrêt de travail et mon medecin me demande de prendre rendez-vous à la medecine du travail. Que va t'il se passer pendant cet entretien? Une reprise pour moi n'est pas possible, ni physiquement ni moralement pour l'instant. Possible de repousser ce rendez-vous et de demander à mon medecin traitant de me prolonger encore un peu? Là je ne sais pas quoi faire. Une personne peut me renseigner? Merci beaucoup.

Par **morobar**, le **03/07/2019** à **18:01**

Bjr,

A mon avis votre médecin traitant est prêt à vous consolider dans les 2 ou 3 semaines à venir, et vous demande donc d'effectuer une visite de pré-reprise avant la consolidation.

La consolidation ne veut pas dire guérison, mais simplement qu'en l'état des connaissances médicales de nos jours il n'y a pas grand chose à faire, et soit le médecin du travail vous juge apte, soit au contraire il vous juge inapte et on se dirige:

* vers un licenciement pour inaptitude

* une mise en invalidité.

Par **Cat people**, le **03/07/2019** à **18:39**

Bonjour Morobar, je vous remercie beaucoup pour ces informations. Bien cordialement,
Catpeople.